



TRADUCTION

<p>Avis à la batellerie (ELWIS) N° 2393/2022</p>
--

Appel à la vigilance

Travaux de construction, interdiction de descendre, éviter les effets de succion et de remous

Lieu :

Au p.k. 20,8
L'écluse de Lehmen

Date :

Du lundi 29 juillet 2019 à partir de 10h jusqu'à nouvel ordre

Informations complémentaires

Pour la durée de la construction du deuxième sas d'écluse de Lehmen, les dispositions suivantes sont ordonnées : Dans l'avant-port inférieur, un duc d'albe est défectueux, le duc d'albe est signalé, il est interdit de s'amarrer. De même, il est interdit de descendre dans l'avant-port inférieur. L'embarquement et le débarquement de véhicules sont à nouveau possibles à l'écluse de Lehmen dans l'avant-port supérieur.

Sources :

Service de la Navigation de Moselle-Sarre-Lahn (WSA Mosel-Saar-Lahn) du 17 octobre 2022

RIS Nachricht 2393/2022